



**BTP CFA  
GRAND EST**

Association régionale  
des CFA du BTP du Grand Est



**FICHE DIPLÔME**



## **BP MAÇON**

Retrouvez-nous sur  
[btpcfa-grandest.fr](http://btpcfa-grandest.fr)



### **INFORMATIONS**

**Titre officiel de la formation RNCP  
Code RNCP : 31210**

#### **PUBLIC CONCERNÉ**

Tout public.

#### **PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP**

Une étude particulière peut être mise en place.  
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu  
de formation.

#### **CONDITIONS D'ACCÈS**

##### **▣ Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de  
la formation.

Jeunes sortis de 3<sup>ème</sup> ayant 15 ans avant le 31  
décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les personnes reconnues  
travailleur handicapé, ayant un projet de création  
ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme,  
inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.*

##### **▣ En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de  
la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

##### **▣ Autres dispositifs de la Formation**

##### **Professionnelle Continue :**

Salariés, demandeurs d'emploi.

#### **PRÉREQUIS**

Diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur du  
même groupe de spécialités validé

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de  
la visite médicale d'embauche.

#### **CONDITIONS D'ENTRÉE**

##### **DANS LA FORMATION**

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à  
l'entretien avec un membre du CFA.



Cet ouvrier qualifié intervient sur des chantiers de travaux neufs, de  
réhabilitation, de rénovation ou d'entretien. Il fabrique, met en œuvre et  
entretient des ouvrages du bâtiment en aluminium, PVC ou verriers  
complexes comme les menuiseries extérieures, garde-corps, portails,  
produits verriers, vérandas, pergolas...

### **1. Activités visées**

Les activités sont liées à la production, la mise en œuvre et la maintenance d'ouvrages  
tels que : menuiseries extérieures, garde-corps, portails, produits verriers , vérandas,  
façades légères, fermetures, occultations et protections solaires, etc... dans les  
secteurs de la fabrication d'ouvrages du bâtiment en aluminium ou en PVC, travail du  
verre et mise en œuvre sur site d'ouvrages du bâtiment en aluminium, PVC ou tout  
produit verrier pour enveloppe du bâtiment ou agencement.

### **2. Compétences attestées**

Etude, préparation et suivi d'un ouvrage :

- Rechercher des informations
- Décoder les données du dossier de construction
- Choisir et adapter des solutions techniques
- Adapter et compléter les plans d'exécution
- Effectuer des tracés et gabarits de formes complexes
- Etablir les besoins en matériau, matériel et main d'œuvre
- Organiser le processus de production et de mise en œuvre

Fabrication et mise en œuvre d'un ouvrage en aluminium ou PVC :

- Effectuer un relevé
- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail
- Réceptionner les approvisionnements et/ou matériels
- Réaliser les opérations de débit, d'usinage et de façonnage
- Réaliser les opérations d'assemblage et de finition
- Réaliser le stockage des ouvrages avant livraison
- Mettre en sécurité la zone d'intervention
- Ordonner la zone d'intervention
- Réaliser les opérations de dépose
- Réceptionner les supports
- Implanter les ouvrages
- Réaliser les opérations de pose sur chantier
- Assurer la maintenance des ouvrages



## INFORMATIONS

### SITES DE FORMATION

BTP CFA Ardennes (08)  
 BTP CFA Aube (10)  
 BTP CFA Marne (51)  
 BTP CFA Haute-Marne (52)  
 BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)  
 BTP CFA Vosges (88)



### DURÉE DE LA FORMATION

De 24 à 36 mois.  
 Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

### PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

### COÛT DE LA FORMATION

▣ **Par la voie de l'apprentissage :**  
 Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.  
 ▣ **Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :**  
 Nous contacter.

**PLUS D'INFO :**  
[www.btpcfa-grandest.fr](http://www.btpcfa-grandest.fr)

**POUR FACILITER  
 VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :**  
[www.monavenirbtpgrandest.fr](http://www.monavenirbtpgrandest.fr)

Mise à jour le 14/10/2022



Fabrication d'un ouvrage de miroiterie :

- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail
- Réaliser les opérations de débit, d'usinage et de façonnage
- Réaliser les opérations d'assemblage et de finition
- Réaliser le stockage des ouvrages avant livraison
- Assurer la maintenance des matériels, des équipements et des outillages

Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise / présentation d'un rapport d'activités :

- Rechercher des informations
- Communiquer et rendre compte
- Participer à des actions de qualité et sécurité
- Animer une équipe
- Réceptionner et livrer le chantier

### 3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.

### 4. Méthodes pédagogiques



Rythme alternée  
CFA/Entreprise



Enseignements en  
digital learning



Livret d'apprentissage  
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation  
(planning, résultats, absences)

### 5. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés  
de postes de travail



Des salles de cours  
connectées



Une plateforme LMS  
avec des cours en ligne

### 6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

### 7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.